



**Service de l'aménagement et de l'urbanisme**  
158, rue Soucy, 2<sup>e</sup> étage  
Matane (Québec) G4W 2E3

**Téléphone :** 418-562-6734  
**Télécopieur :** 418-562-7265  
**Courriel :** [mrcdelamatanie@lamatanie.ca](mailto:mrcdelamatanie@lamatanie.ca)

## **RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR (2016-2020)**

Année 2016

**MRC DE LA MATANIE**





Juin 2017


## Mise en contexte


Bien que le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Matanie (2016-2020) ne soit en vigueur que le 3 mars 2017, les résultats présentés dans ce rapport font état des mesures dont la mise en œuvre a, *de facto*, débuté au cours de l'année 2016. Cela s'explique par le fait que l'application de toutes les mesures prévues au précédent PGMR de la MRC (2005-2010) a été finalisée et qu'il était nécessaire d'orienter nos actions en fonction du plan d'action de la "nouvelle" *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, d'une part, mais, d'autre part, il fallait commencer à mettre en œuvre de nouvelles mesures pour répondre aux nouveaux défis posés par la gestion des matières résiduelles sur le territoire.


## Faits saillants

 La quantité de matières recyclables de la collecte sélective résidentielle récupérées par habitant en 2016 s'est élevée à 86 kg (voir annexe 1); un nombre similaire à celui de 2015. Ce taux s'est élevé en 2016 à 135 kg par habitant pour l'ensemble des secteurs générateurs de matières résiduelles;

 Le taux de détournement de l'enfouissement des gros rebuts issus de la collecte des encombrants est passé de 0% en 2015 à 25% en 2016;

 Près de 70 000 dollars ont été consacrés en 2016 au financement de projets visant à améliorer les infrastructures et à renforcer les activités des organismes de la communauté qui contribuent à une meilleure gestion des matières résiduelles;

 Plus de 1 600 personnes ont directement été sensibilisées aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles;

 La quantité de matières résiduelles éliminées par habitant pour l'année 2016 a été de 597 kg, un nombre bien en deçà des 700 kg définis dans le premier plan d'action de la *Politique*.

### Tableaux des activités prévues et leur niveau d'avancement

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)</b>						
1	Concerter avec les acteurs concernés par la mise en place du programme de récupération des plastiques d'ensilage du milieu agricole.	Rencontrer les différents acteurs potentiels avant l'implantation de la collecte des plastiques d'ensilage.	MRC de La Matanie	2016	Diverses rencontres entre le conseil d'administration de l'Union des producteurs agricoles de La Matanie, les fournisseurs potentiels de sacs spécialement conçus pour disposer des résidus de plastiques d'ensilage, un représentant du centre de tri qui dessert toutes les municipalités et la MRC ont été organisées en vue de définir les modalités de la mise en place du Programme.	
2	Implanter un service de collecte à la ferme des plastiques d'ensilage ou faire en sorte que les entreprises agricoles détiennent un contrat de collecte et de récupération des plastiques d'ensilage.	Collecter et récupérer d'ici 2020 80% des résidus de plastiques d'ensilage générés par les entreprises agricoles.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	- La collecte a débuté à l'automne 2016; Préalablement à l'implantation de la collecte: - En collaboration avec l'UPA Matanie, tous les producteurs de La Matanie ont été informés par lettre de la mise en place et des modalités de mise en œuvre du Programme; - En collaboration avec la Ville de Matane, un dépliant expliquant la procédure de collecte a été préparé et distribué aux producteurs agricoles; - Pour encourager le démarrage de la collecte, la MRC a distribué environ 500 sacs spécialement conçus aux producteurs agricoles concernés; - La quantité de plastiques collectés n'est pas encore connue.	
3	Recycler les boues des étangs d'épuration vidangés.	Recycler 100% des boues d'épuration des étangs d'eaux usées dès 2018.	Municipalités	2016-2020	Une seule municipalité, la ville de Matane, a procédé en 2016 à la vidange de boues d'épuration. 978 tonnes de boues (base sèche) ont été recyclées sur les terres en culture situées dans trois municipalités de la MRC.	
4	Maintenir et améliorer le service centralisé de collecte, transport et traitement des boues de fosses septiques des résidences isolées et utiliser un outil logiciel de suivi des vidanges avec fonction de géolocalisation.	Augmenter la récupération des eaux usées des résidences isolées et assurer le suivi de la vidange de ces eaux dans toutes les municipalités de la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	- La MRC de La Matanie a développé une solution logicielle reliée à une base de données géoréférencées comprenant un ensemble d'informations relatives aux installations septiques situées sur le territoire. Cet outil permet d'assurer le suivi des vidanges. - En 2016, près de 1 450 installations septiques ont été vidangées, soit plus de 98% du nombre total prévu. Les eaux usées sont traitées pour être recyclées en restauration de sols (carrières et sablières).	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)</b>						
5	Exiger des utilisateurs des chalets du TNO de Rivière-Bonjour de fournir une preuve de vidange de leurs installations septiques.	S'assurer que les eaux usées des résidences isolées des terres publiques sont collectées et traitées.	MRC de La Matanie	2016-2020	- Sur 107 adresses concernées par cette mesure, quatre-vingt-trois (83) propriétaires ou occupants de chalets, abris sommaires, camps forestiers, camps de chasse et autres, soit 78%, ont reçu une lettre les rappelant l'obligation de faire procéder à la vidange de leur installation dans un délai donné. Le suivi sera réalisé au cours des prochaines années.	
6	Convenir d'une entente avec deux intervenants majeurs du TNO de Rivière-Bonjour, localisés aux deux entrées les plus fréquentées, en vue de mettre en place des conteneurs pour le dépôt de matières résiduelles par apport volontaire.	Fournir des lieux dépôt de matières résiduelles aux résidents du territoire non organique terrestre de la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
7	Soutenir financièrement les organismes en GMR en vue d'améliorer l'offre de services de collecte et de récupération de matières résiduelles.	Cette mesure vise à augmenter la récupération des encombrants et du textile et à abandonner, à terme, la collecte des gros rebuts dans les municipalités et à fournir seulement un service de collecte sur appel.	Ville de Matane MRC de La Matanie	2016-2020	La Ville de Matane a subventionné en 2016 à hauteur de 25 000 dollars la principale ressourcerie de la MRC. Celle-ci contribue grandement au réemploi d'électroménagers, de matériels électroniques, de textiles, de meubles et de bien d'autres menus articles.	
8	Faire du principe des 3RV une priorité régionale en vue de soutenir financièrement tout projet d'une entreprise d'économie sociale et solidaire qui vise à réduire à la source, à réutiliser et à recycler diverses catégories de matières résiduelles.	Cette mesure vise à promouvoir le principe des 3RV-E en vue d'encourager la réduction à la source et d'augmenter le réemploi et le recyclage de matières résiduelles, tout en diminuant leur enfouissement sur le territoire, et à contribuer à la mise en place d'un réseau de réemploi dans la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2020	Trois projets, en lien direct ou indirect avec la gestion des matières résiduelles, ont été financés en partie en 2016 par la MRC à travers le fonds de développement des territoires. Un montant total de 43 000 dollars ont été alloués aux projets de trois organismes qui interviennent dans la réduction du gaspillage alimentaire, au réemploi et au recyclage de matières résiduelles. Concrètement, ce montant a servi à l'amélioration des infrastructures et a contribué à la pérennisation des services fournis par ces organismes.	
9	Maintenir la collecte annuelle/bisannuelle des encombrants et exiger la récupération des matières récupérables.	Cette mesure vise à récupérer 80% des encombrants collectés au cours des collectes de gros rebuts d'ici 2020.	Municipalités	2016-2020	- Les municipalités les plus peuplées de la MRC (Matane et Saint-Ulric) obligent désormais la récupération des matières récupérables lors des collectes de gros rebuts. Ainsi, en 2016, sur les 500 tonnes d'encombrants collectés au printemps et à l'automne sur l'ensemble de la MRC, près de 124 tonnes ont été récupérées pour être mises en valeur. Ce qui constitue un taux de détournement pour des fins de mise en valeur à environ 25%. Les matières récupérées sont par ordre d'importance le bois, le béton-céramique, les matelas usagés et les métaux.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES (COLLECTE ET SERVICES)</b>						
10	Maintenir et améliorer les services de collecte des matières recyclables assimilables à la collecte sélective du milieu résidentiel et des petits ICI.	Récupérer 70% du papier et carton et 60% du verre, du métal et du plastique récupérable de la collecte sélective d'ici 2020.	Municipalités	2016-2020	- En 2016, la quantité de matières recyclables de la collecte sélective récupérées a été de 1 845 tonnes, soit 22 tonnes de moins que l'année 2015; - Si la quantité récupérée a connu une légère baisse, la qualité des matières récupérées continue, par contre, de s'améliorer puisque le taux de rejets des matières déposées dans le bac de récupération a été de 6.5% en 2016.	
12	Contribuer à l'établissement de partenariats de distribution de surplus de produits alimentaires entre les supermarchés et les organismes d'économie solidaire visant à assurer la sécurité et l'autonomie alimentaires de certaines couches de la population.	Cette mesure vise à réduire le gaspillage alimentaire tout en assurant la sécurité alimentaire d'une partie de la population.	MRC de La Matanie	2016-2020	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
14	Renouveler les bacs de recyclage et de déchets dans les aires publiques et en équiper les nouveaux lieux publics.	Rendre disponibles des équipements de récupération dans toutes les aires publiques du territoire.	Municipalités	2016-2020	Dix-neuf (19) îlots à deux compartiments (matières recyclables et déchets) ont été ajoutés aux équipements déjà mis en place dans les aires publiques. Ces nouveaux équipements ont tous été ajoutés dans la ville de Matane.	
16	Maintenir les opérations d'exploitation de l'écocentre et du lieu d'enfouissement.	Cette activité vise à augmenter le nombre de visites et la quantité de matières récupérées à l'écocentre pour des fins de mise en valeur.	Ville de Matane	2016-2020	- Le nombre de visites reçues à l'écocentre pour l'année 2016 a été de 8 511. Un nombre similaire au nombre moyen de visites enregistrées au cours des dernières années; - Environ 1 584 tonnes de matières diverses ont été récupérées à l'écocentre pour des fins de mise en valeur. Ce nombre ne prend pas en compte les résidus de béton et d'asphalte; - En 2016, 12 733 tonnes de matières résiduelles éliminées ont été enfouies au LET de Matane; soit une augmentation de moins de 1% par rapport à l'année dernière; - Comme l'année dernière, plus de la moitié des résidus enfouies ont été générés par le secteur résidentiel.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET INFRASTRUCTURES</b>						
17	Réaliser une étude de caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel et des ICI afin de mieux cibler les interventions.	Produire à l'échelle régionales les données sur la composition des matières résiduelles générées par les secteurs résidentiel et des ICI.	Municipalités MRC de La Matanie	2016-2020	Mesure reportée.	
18	Réaliser un sondage préalable à la mise en place du programme de récupération des plastiques d'ensilage auprès des producteurs agricoles et diffuser les résultats auprès des acteurs concernés.	Compléter l'estimation de la quantité de résidus de plastiques d'ensilage générés dans les fermes.	MRC de La Matanie	2016	- Un sondage auprès de trente (30) producteurs agricoles a été mené en vue d'évaluer, entre autres, la quantité de plastiques d'ensilage générés et de connaître l'intérêt des producteurs à participer à la collecte; - Les résultats ont été présentés aux acteurs concernés (voir mesures no. 1 et 2).	
20	Étudier la possibilité d'établir un réseau local de réemploi de matières résiduelles (économie circulaire).	Cette mesure vise à identifier et à créer des symbioses et maillages entre entreprises dans une démarche de mise en place, à plus long terme, d'échanges synergiques de matières résiduelles, entre autres.	SADC-Matane Ville de Matane MRC de La Matanie	2016-2018	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
21	Faire de la veille des technologies et procédés de recyclage du polystyrène en vue d'une éventuelle récupération dans le bac de recyclage (plastique # 6).	Cette mesure vise à trouver des solutions de mise en valeur pour le plastique numéro 6.	MRC de La Matanie	2016-2020	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
22	Encourager l'implantation d'une collecte municipale ou la mise en place d'un point de dépôt municipal des RDD et assimilables tels les piles, les batteries et les résidus de TIC.	Augmenter la récupération des matières qui ne font pas l'objet de collecte par les municipalités.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	La MRC de La Matanie a fourni de l'assistance technique à une municipalité (Sainte-Félicité) dans sa démarche de mettre en place un mini centre de récupération écologique sur son territoire.	

No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION</b>						
23	Informier et sensibiliser les gestionnaires d'ICI sur les mesures d'une saine gestion des matières résiduelles.	Cette mesure vise à augmenter les performances de récupération des matières résiduelles au sein des ICI.	MRC de La Matanie	2016-2020	Vingt-trois (23) gestionnaires d'industries, de commerces et d'institutions (ICI) ont été contactés et sensibilisés sur les actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la gestion des matières résiduelles au sein de leur établissement.	
24	Fournir un service-conseil personnalisé aux ICI en vue de les aider à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles.	Fournir de l'assistance technique aux petits ICI dans la recherche de solutions de valorisation de leurs matières résiduelles.	MRC de La Matanie Ville de Matane	2016-2020	- La MRC de La Matanie et la Ville de Matane ont fourni de l'assistance de divers ordres à huit (8) ICI ou gestionnaires d'ICI; - Cette assistance a consisté en la formation pour le personnel des ICI sur le recyclage, le compostage, la réduction du gaspillage alimentaire et la recherche de voies de valorisation de certaines matières comme le bois.	
25	Mettre en œuvre des activités de reconnaissance des ICI qui adoptent des mesures visant une saine gestion des matières résiduelles.	Souligner les actions des ICI qui contribuent à réduire, à réutiliser et à recycler leurs matières résiduelles et faire connaître ces actions dans toute la communauté.	MRC de La Matanie	2016-2020	- Quatre nouveaux ICI ont adhéré au programme de reconnaissance de la MRC ( <i>ICI: moins de déchets</i> ) qui vise à encourager les gestionnaires d'ICI à adopter des mesures visant à réduire les quantités de matières résiduelles produites dans leur établissement et à améliorer le taux de récupération des matières recyclables. Un total de huit (8) ICI ont adhéré (4 en phase 1 et 4 en phase 2).	
26	Inciter les conseils municipaux à réduire l'utilisation du papier au cours de leurs rencontres (« Conseil sans papier »).	Cette mesure vise à réduire l'utilisation du papier dans les réunions de conseils municipaux.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	Mesure reportée.	
27	Sensibiliser et informer les gestionnaires d'épiceries et de supermarchés sur le gaspillage alimentaire et les moyens d'y remédier.	Cette mesure vise à réduire le gaspillage alimentaire et à diminuer l'élimination des matières organiques putrescibles.	MRC de La Matanie	2016-2017	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
28	Élaborer et diffuser des dépliants sur le tri des résidus de CRD notamment au cours de l'émission par les municipalités des permis de construction, de rénovation et de démolition.	Cette mesure vise à acheminer 100% des résidus de construction, de rénovation et de démolition du bâtiment vers un centre de tri.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2018	- Un dépliant d'information sur la localisation des lieux de récupération des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) a été préparé et est disponible sur le site Web de la MRC; - Ce dépliant est fourni à chaque demandeur de permis de construction, de rénovation et de démolition.	
29	Promouvoir auprès des entreprises de construction le nouveau service de tri des résidus de CRD disponible dans la MRC.	Cette mesure vise à acheminer 100% des résidus de construction, de rénovation et de démolition du bâtiment vers un centre de tri.	MRC de La Matanie	2016-2017	<b>En continu.</b> La quantité de résidus de CRD acheminés au centre de tri pour 2016 n'est pas connue au moment de la rédaction du rapport.	



No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION</b>						
30	Sensibiliser et informer les utilisateurs des terres publiques du TNO de Rivière-Bonjour de l'emplacement des conteneurs pour le dépôt volontaire des matières résiduelles.	Faire connaître les lieux de dépôt de matières résiduelles sur le TNO terrestre de la MRC.	MRC de La Matanie	2016-2018	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
31	Informé et sensibiliser les producteurs agricoles sur le programme de récupération des plastiques d'ensilage.	Sensibiliser et informer tous les producteurs agricoles concernés de la mise en place de la collecte et de la récupération des résidus de plastiques d'ensilage.	MRC de La Matanie	2016-2018	En 2016, 78% des producteurs agricoles recensés (87 sur 112) dans la MRC ont été sensibilisés directement et ont reçu un dépliant spécialement préparé pour expliquer la procédure de collecte des plastiques d'ensilage.	
32	Renforcer et améliorer les campagnes d'été d'information et de sensibilisation à la récupération des matières résiduelles.	Augmenter la récupération des diverses catégories de matières résiduelles.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2016, trois écopatrouilleurs de la Ville de Matane et de la MRC de La Matanie ont réalisé des activités de porte-à-porte reliées à la collecte et à la récupération des matières résiduelles;</li> <li>- Les occupants de 788 résidences, localisées dans huit (8) municipalités de la MRC (Matane, Saint-Ulric, Grosses-Roches, Les Méchins, Sainte-Félicité, Saint-Adelme, St-Jean-de-Cherbourg et Saint-Léandre), ont été sensibilisés à travers ces activités de sensibilisation de porte en porte;</li> <li>- Un total de 530 bacs de récupération ont été inspectés en vue d'évaluer la qualité des matières récupérables qui ont y ont été déposées. Les principaux manquements constatés sont relativement mineurs: contenants non rincés et bouchons non enlevés avant le dépôt des contenants dans les bacs;</li> <li>- Quarante-cinq (45) classes de dix (10) écoles de la Commission scolaire des Mont-et-Marées, totalisant huit cents (800) élèves, ont été visitées et les élèves sensibilisés par les écopatrouilleuses de la Ville de Matane. Des activités ludiques de sensibilisation ont également été réalisées dans les camps de jour et les garderies par les écopatrouilleuses de la Ville de Matane;</li> <li>- La sensibilisation à une bonne gestion des matières résiduelles a également été effectuée au cours des événements festifs de 2016. Il est toutefois difficile d'évaluer le nombre de personnes touchées.</li> </ul>	



No	Activité ou mesure	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaire
<b>INFORMATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION</b>						
33	Faire connaître l'existence des points de dépôt des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs.	Augmenter la récupération des produits visés par la responsabilité élargie des producteurs.	MRC de La Matanie	2016-2020	- Diverses affiches et capsules ont été préparées et diffusées à la radio, publiées dans le principal journal du territoire tout au cours de l'été 2016. Les messages portaient notamment sur le recyclage, le compostage domestique, la localisation des points de dépôt des résidus domestiques dangereux (RDD), la collecte et la récupération des plastiques d'ensilage. Des publicités électroniques ont également été conçues et mises en ligne sur un média régional; - Le nombre de pages consultées du site Web de la MRC de La Matanie, en lien avec la gestion des matières résiduelles, a augmenté en moyenne d'environ 160% sur la période du 13 juin au 31 août 2016 par rapport à la même période en 2015. Cette période correspond à celle où les divers messages de sensibilisation ont été diffusés, à travers divers canaux (radios, journal régional, salle de cinéma et Web), à l'intention des résidents de la MRC.	
34	Promouvoir le programme de subvention à l'achat de couches lavables de la Ville de Matane et inciter les autres municipalités à mettre en place un programme similaire.	Réduire l'enfouissement des matières résiduelles.	MRC de La Matanie Municipalités	2016-2020	Le début de la mise en œuvre de cette mesure est reporté à l'année 2017.	
35	Réaliser un suivi conjoint des mesures de réduction des matières résiduelles enfouies au LET de Matane entre la MRC de La Matanie et la MRC de La Haute-Gaspésie.	Cette mesure vise à assurer la cohérence des actions de réduction de matières résiduelles entreprises par les deux MRC puisque la MRC de La Haute-Gaspésie élimine ses déchets au LET de Matane.	MRC de La Matanie	2016-2020	Aucune rencontre n'a été organisée en 2016.	
36	Produire et diffuser un bilan annuel par municipalité relatif à la gestion des matières résiduelles.	Évaluer la performance des municipalités en termes de récupération de matières recyclables et d'élimination de déchets par habitant afin de mieux orienter les activités de sensibilisation.	MRC de La Matanie	2016-2020	En continu	
37	Produire et diffuser le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR.	Rendre publiques les résultats des mesures et actions entreprises par les municipalités et la MRC dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR.	MRC de La Matanie	2016-2020	En continu	

## Annexe

### Liste des municipalités locales de la MRC de La Matanie

Code	Municipalité	Coordonnées	Désignation	Secteur	Population	Superficie (km <sup>2</sup> )
08080	Baie-des-Sables	20, du Couvent C.P. 39 Baie-des-Sables, G0J 1C0 Téléphone : (418) 772-6218	Municipalité	Rural	631	65,04
08073	Saint-Ulric	128, avenue Ulric Tessier Saint-Ulric, G0J 3H0 Téléphone : (418) 737-4341	Municipalité	Rural	1 587	120,20
08065	Saint-Léandre	2005, rue de l'Église, Saint-Léandre, G0J 2V0 Téléphone : (418) 737-4973	Paroisse	Rural	410	104,26
08040	Sainte-Paule	191, de l'Église Sainte-Paule, G0J 3C0 Téléphone : (418) 737-4296	Municipalité	Rural	225	84,22
08053	Matane	230, Saint-Jérôme Matane, G4W 3A2 Téléphone : (418) 562-2333	Ville	Semi-urbain	14 195	195,64
08035	Saint-René-de-Matane	178, avenue Saint-René Saint-René-de-Matane, C.P. 58, G0J 3E0 Téléphone : (418) 224-3306	Municipalité	Rural	1 085	255,70
08023	Sainte-Félicité	192, rue Saint-Joseph Sainte-Félicité, C.P. 9, G0J 2K0 Téléphone : (418) 733-4628	Municipalité	Rural	1 107	91,38
08030	Saint-Adelme	138, rue Principale C.P. 39 Saint-Adelme G0J 2B0 Téléphone : (418) 733-4044	Paroisse	Rural	480	101,62
08010	Saint-Jean-de-Cherbourg	10, 8 <sup>e</sup> Rang, St-Jean-de- Cherbourg, G0J 2R0 Téléphone : (418) 733-8177	Paroisse	Rural	183	113,77
08015	Grosses-Roches	122, rue de la Mer C.P. 69 Grosses-Roches G0J 1K0 Téléphone : (418) 733-4273	Municipalité	Rural	383	63,65
08005	Les Méchins	108, route des Fonds Les Méchins, G0J 1T0 Téléphone : (418) 729-3952	Municipalité	Rural	1 060	441,22
08902	Rivière-Bonjour	158, rue Soucy, 2 <sup>e</sup> étage Matane, G4W 2E3	Non organisé	Autre		1 678,11
080	MRC de La Matanie	Téléphone : (418) 562-6734	MRC		Sans TNO	<b>1 636,70</b>
<b>TOTAL</b>					<b>21 346</b>	<b>3 315</b>

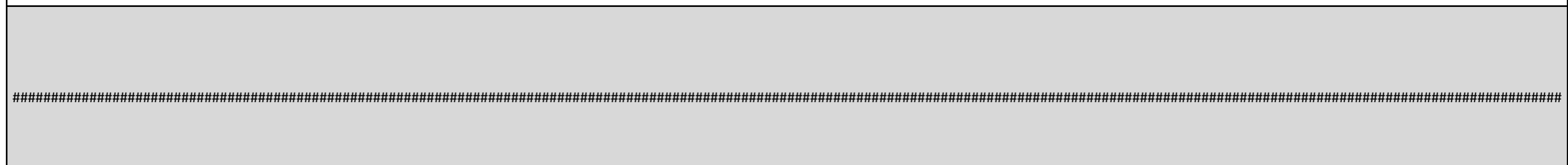
Source (population) : Gouvernement du Québec, décembre 2016. Décret 1099-2016 concernant la population des municipalités locales, des villages nordiques et des arrondissements. Estimation de l'Institut de la statistique du Québec en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

### ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances à l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC de La Matanie

Année de référence : 2016



<small> <a href="http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites">Pour connaître le code géo, consulter la page Web : http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites</a> </small>		Nombre total d'unités d'occupation ( 8 logements et moins)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage	Aucun règlement	Collecte de résidus verts ET alimentaires domestique	Nombre d'unités d'occupation desservies au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)	Nombre de semaines de collecte en 2016	Date de début des collectes en 2016	Composteurs domestiques	Composteur communautaire	Nombre d'unités d'occupation desservies par un composteur au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)
Code géo	Nom de la municipalité										
8080	Baie-des-Sables (M)	277	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8073	Saint-Ulric (M)	668	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8065	Saint-Léandre (P)	165	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8040	Sainte-Paule (M)	113	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8053	Matane (V)	6159	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8035	Saint-René-de-Matane (M)	465	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8023	Sainte-Félicité (M)	492	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8030	Saint-Adelme (P)	207	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8010	Saint-Jean-de-Cherbourg (P)	82	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8015	Grosses-Roches	221	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8005	Les Méchins (M)	522	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8902	Rivière-Bonjour (NO)	9	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom du répondant : Nixon SANON Fonction : Conseiller à l'environnement et aux cours d'eau

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

Nixon SANON  
Signature
 

14-juin-17  
Date